

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1400007: location de voitures avec chauffeur (transport des personnes)

En vigueur au 01/07/2017 (Dernière actualisation de la page 30/01/2020)

Augmentation CCT 0,6 % en 07/2017. En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. Salaires horaires minimums: Chauffeurs

Ancienneté	
Moins de 3 années	12.0586
A partir de 3 années	12.1793
A partir de 5 années	12.2998
A partir de 8 années	12.4204
A partir de 10 années	12.5408
A partir de 15 années	12.6618
A partir de 20 années	12.7823

2. Salaires horaires minimums: Personnel de garage

Catégorie	
Manoeuvre	10.6270
Ouvrier qualifié 3ème catégorie	11.2835
Ouvrier qualifié 2ème catégorie	12.4060
Ouvrier qualifié 1ère catégorie	13.0661
Ouvrier hors catégorie	13.9451